Handicap : les fondamentaux

FORMATION PERSONNES AGEES ET HANDICAP

Ref : ECSHA01A

Compétences visées

Développer une approche spécifique à la personne en situation de handicap afin d'adapter l'accompagnement.

Objectifs et contenus

Comprendre le handicap et les situations de handicap

- Les représentations du handicap et les notions apparentées :
  - la distinction entre situation de handicap et le porteur de handicap : comprendre les impacts du handicap dans la vie quotidienne,
  - la clarification des différences entre le handicap et la maladie : bien différencier ces deux concepts pour une approche adaptée,
  - les préjugés et les stéréotypes associés au handicap : réflexion sur les perceptions sociales et leurs conséquences sur l'inclusion.
- L'évolution du cadre réglementaire :
  - l'analyse des principales lois sur le handicap (Loi de 2005, Loi de 2019 pour l'égalité des droits et des chances...) et de leur impact sur l'inclusion sociale et professionnelle,
  - les obligations légales et les droits des personnes en situation de handicap : droit à l'accessibilité, à la compensation, à l'éducation et à l'emploi.
- La Classification Internationale du Fonctionnement du Handicap et de la Santé.
- La clarification des notions-clés : autodétermination, capabilité, autonomie, dépendance, vulnérabilité, droits des personnes accompagnées, parcours, inclusion, hybridation.
- Le handicap et ses conséquences sur la vie quotidienne :
  - la notion de santé dans un contexte de handicap : évaluer les limitations fonctionnelles et les besoins spécifiques dans la vie quotidienne, y compris la santé physique et mentale,
  - les défis rencontrés par les personnes handicapées dans différents environnements : domicile, institution, milieu de travail.

Définir les besoins des personnes en situation de handicap

- La clarification de la notion de besoins selon la personne en situation de handicap, les professionnels et l'entourage : représentations et normes.
- Les éléments de compréhension : outils et techniques de communication et de compréhension.
- La balance bénéfice/risque entre protection et autodétermination pour répondre aux besoins identifiés.

Analyser ses pratiques professionnelles

- La présentation des problématiques spécifiques rencontrées par les participants dans les services ou structures médicosociales.
- Le repérage des difficultés à partir d'analyse de situations présentées par les participants.
- Les points de progression en s'appuyant sur les RBPP, le référentiel de l'évaluation et les concepts fondamentaux de l'accompagnement : droits de la personne accompagnée.

Coopérer en équipe pluriprofessionnelle pour accompagner les personnes en situation de handicap

- Le principe de base la co-construction entre les professionnels et la personne accompagnée.
- Le partage d'informations dans une logique de parcours.
- Les ressources institutionnelles et les partenaires territoriaux :
  - l'identification des ressources locales et nationales disponibles pour le soutien des personnes handicapées : Maisons Départementales des Personnes Handicapées, associations spécialisées, dispositifs d'accompagnement à domicile...
  - la sensibilisation aux dispositifs d'aide juridique et financière existants.
- Les points de progression et les bonnes pratiques :
  - les Référentiels de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) pour guider les pratiques dans le respect des droits et de la dignité des personnes accompagnées,
  - le rappel des concepts fondamentaux de l'accompagnement : bien-être, autonomie, respect des droits, et participation à la vie sociale.

Méthodes

- Apports cognitifs et méthodologiques.
- Mises en situation permettant d'ancrer les bonnes pratiques de prise en charge et d'accompagnement de la personne en situation de handicap.
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles et élaboration d'un plan d'actions d'amélioration individuel et collectif.

Personnes concernées

Tout professionnel du médicosocial, social et sanitaire.

Valeur ajoutée

La formation s'enracine dans la pratique des participants. Elle identifie les savoirs expérientiels et les enrichit en vue d'obtenir une amélioration des pratiques professionnelles. Le dispositif est construit en plusieurs temps afin d'aider les participants à acquérir et stabiliser leurs savoirs et leurs pratiques : des temps de réflexion seront aménagés en fonction des attentes des stagiaires et de leurs services ou structures de provenance, entrecoupant les apports théoriques et études de cas rapportés par le groupe et/ou l'intervenant.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact…).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de Handicap, ANESM.
- Accueil, accompagnement et organisation des soins en établissement de santé pour les personnes en situation de handicap, HAS, 2018.

Mise à jour le : **06/03/2025**